

## Règlement de la tombola – KungFou Colis

### Article 1 – Organisateur

La tombola est organisée par **KungFou Colis**, entreprise enregistrée en Belgique, ci-après désignée "l'Organisateur".

---

### Article 2 – Conditions de participation

La participation est ouverte à toute personne physique majeure ayant effectué un achat lors d'une vente KungFou Colis. Pour valider sa participation, le client doit :

- Remplir le formulaire de participation disponible en ligne
- Répondre à la question subsidiaire
- Téléverser une **photo personnelle avec la trouvaille préférée issue du colis acheté**

Une seule participation par commande est autorisée. Toute participation incomplète ou non conforme sera considérée comme nulle.

---

### Article 3 – Durée de l'opération

La tombola est active sur toute la période des ventes KungFou Colis jusqu'au 29/04/2025

Des tirages auront lieu à la fin de chaque opération ou selon un calendrier communiqué à l'avance.

---

### Article 4 – Désignation des gagnants

Les gagnants seront sélectionnés parmi les participations valides. En cas d'égalité sur la question subsidiaire, un tirage au sort départagera les participants.

Les gagnants seront informés par e-mail et leurs prénoms (ainsi que leur photo si accordé) pourront être publiés sur les supports de communication de KungFou Colis.

---

### Article 5 – Dotations

Les gagnants recevront des **colis surprises composés d'objets variés issus des ventes de colis perdus**, pour un poids équivalent à plusieurs colis.

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucun échange ni remboursement, même partiel.

---

### Article 6 – Droit à l'image et cession de droits

En participant à la tombola et en téléversant leur photo :

- Les participants autorisent expressément l'Organisateur à **utiliser, reproduire, publier et diffuser leur image**, uniquement dans le cadre de la **promotion des activités de KungFou Colis**, sur tous supports (site web, réseaux sociaux, affiches, vidéos, etc.), sans limite de durée ni de territoire.
- Cette autorisation est **gratuite et non exclusive**.

L'image ne sera pas utilisée à des fins commerciales sans lien avec KungFou Colis ni transmise à des tiers externes à l'Organisateur sans consentement explicite.

---

### Article 7 – Données personnelles

Les données personnelles collectées (nom, adresse e-mail, photo) sont traitées conformément au **Règlement général sur la protection des données (RGPD)**.

Elles sont utilisées exclusivement pour :

- La gestion de la tombola
- La communication autour de l'opération (avec l'accord explicite du participant)

Les participants peuvent exercer leurs droits (accès, rectification, suppression, opposition) à tout moment en écrivant à :

**[ton adresse mail de contact ou formulaire dédié]**

---

### Article 8 – Responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de :

- Dysfonctionnement technique du site ou du formulaire
  - Problème d'accès à Internet ou perte de données
  - Participation incomplète ou frauduleuse
- 

### Article 9 – Acceptation du règlement

La participation à la tombola implique l'**acceptation pleine et entière** du présent règlement.

Le règlement complet est disponible à tout moment sur le site [\[https://kungfoucolis.be/tombola\]](https://kungfoucolis.be/tombola).